



«Nous œuvrons pour que les aspects positifs prennent le dessus sur les points négatifs» **p.4**

CONSEIL DES MINISTRES

Vaccination du personnel de l'Éducation avant la rentrée



© Photo : D.R

Les préparatifs de la rentrée scolaire 2021/2022 ont fait l'objet d'un examen méticuleux lors de la réunion, hier dimanche 12 septembre, du Conseil des ministres, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune. A ce sujet, le président de la République a insisté sur la nécessité de vacciner tous les employés du secteur de l'Éducation avant la rentrée scolaire. Il a également ordonné de trouver des solutions immédiates au problème du poids du cartable dont souffrent les élèves. **p.2**

CONSEIL DU GOUVERNEMENT

La réforme globale de la justice suit son chemin **p.3**

PROMOTION DE L'EXPORTATION HORS-HYDROCARBURES



Le département de Rezig donne un coup de pouce aux exportateurs **p.3**

RETOUR SUR LES ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL-2022



Les équipes africaines à l'épreuve de leurs performances **p.16**

ELECTIONS LOCALES

la participation du FFS empêchera les tentatives d'«isolement» de la Kabylie

La participation du Front des Forces Socialistes (FFS) aux prochaines élections locales empêchera les tentatives d'«isolement» de la Kabylie, a affirmé, dimanche à Alger, Hassen Kacimi, spécialiste des questions géopolitiques et de migrations, assurant que ces agissements font partie d'un «plan subversif» visant à attenter à l'unité de l'Algérie.

FEUX DE FORÊTS

Plaider pour un «plan urgent» afin d'éviter l'érosion des sols

Des spécialistes de l'écologie plaident pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour stabiliser les sols des forêts avant la prochaine saison pluviale notamment dans les régions montagneuses touchées par les derniers incendies et qui sont exposées au phénomène de l'érosion.



AVICULTURE

L'importation temporaire d'intrants pourrait équilibrer les prix de la volaille

Le recours aux importations d'œufs à couvrir (œufs de poulet de chair) devrait contenir la flambée conjoncturelle des prix du poulet sur le marché national, a suggéré à Alger, le président intérimaire du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, (Cnifa), Abderrazak Abdellaoui.

Conseil des ministres

Vaccination du personnel de l'Education avant la rentrée

Les préparatifs de la rentrée scolaire 2021/2022 ont fait l'objet d'un examen méticuleux lors de la réunion, hier dimanche 12 septembre, du Conseil des ministres, sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune.

A ce sujet, le président de la République a insisté sur la nécessité de vacciner tous les employés du secteur de l'Education avant la rentrée scolaire. Il a également ordonné de trouver des solutions immédiates au problème du poids du cartable dont souffrent les élèves. Autres directives données par le Président Tebboune : exploiter au maximum les installations des établissements de l'enseignement supérieur et les rendre non soumis aux horaires de l'administration ; confier au ministre de l'Intérieur le soin de surveiller et de suivre de près les conditions du transport scolaire, et de l'améliorer en fournissant les meilleurs services, notamment dans les zones d'ombre ; accélérer le lancement de l'Ecole nationale supérieure de formation des professeurs spécialisés dans l'enseignement aux sourds-muets sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ; donner de l'importance à l'introduction des livres en braille en mathématiques et en sciences pour la première fois en Algérie. L'ordre du jour de cette réunion comprenait également, après la présentation du Premier ministre sur l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, les points liés aux mécanismes réglementaires et pratiques de l'entrée en vigueur de l'allocation chômage, et aux secteurs de la Santé, des Hydrocarbures, des Finances, du Tourisme et des Sports. Concernant le secteur jeunesse et sports, le Président Tebboune a ordonné d'accélérer le rythme des préparatifs liés aux Jeux méditerranéens qui seront accueillis par notre pays, notamment l'organisation des entraînements et des compétitions préparatoires à différents niveaux, pour compenser le bilan négatif des derniers Jeux olympiques ; il est possible d'ouvrir la voie à des partenariats internationaux pour former les athlètes et les motiver à concourir lors des prochains Jeux méditerranéens ; donner plus d'opportunités aux spécialistes des sports olympiques, afin d'obtenir de



Le président de la République a insisté sur la nécessité de vacciner tous les employés du secteur de l'Education avant la rentrée scolaire. (Photo:DR)

meilleurs résultats ; accorder une importance particulière aux sports scolaires et universitaires dans diverses disciplines et créer des championnats locaux, de wilayas et régionaux, afin d'établir

un projet sportif national ; réorganiser le lycée sportif pour permettre l'ouverture des annexes régionales à Constantine, Oran et Ouargla, après avoir déterminé avec précision le volume de la

demande pour cette spécialité dans la communauté éducative ; transférer tous les dossiers de projets de réalisation des grands ouvrages sportifs au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'assurer un suivi permanent et efficace de leur réalisation. Concernant le secteur du tourisme, des mesures urgentes sont prévues : une plus grande attention doit être accordée au tourisme domestique, en mettant les services touristiques au niveau des aspirations des familles algériennes ; promotion du tourisme thermal au niveau national et international ; revoir la politique de prix actuelle, pour créer une véritable concurrence entre les investisseurs ; impliquer les représentations diplomatiques algériennes dans l'introduction et la promotion des produits traditionnels nationaux, y compris l'attribution d'espaces pour la tenue d'expositions permanentes ; réglementer les industries traditionnelles selon les normes internationales, pour assurer la qualité et l'authenticité des produits traditionnels. Concernant l'organe réglementaire et pratique de mise en œuvre de l'allocation chômage, il s'agit de déterminer l'âge maximum pour les primo-demandeurs d'emploi pouvant bénéficier de l'allocation chômage selon des critères raisonnables et objectifs, compte tenu de la lenteur des investissements créatifs pour les postes de travail et la récession économique causée par la pandémie de Corona ; mettre en place un système de contrôle efficace de la carte nationale d'identité pour les chômeurs afin d'en bénéficier de manière transparente et correcte, en tenant

Promotion de l'exportation hors-hydrocarbures Le département de Rezig donne un coup de pouce aux exportateurs

Le secrétaire général (SG) du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations (MCPE), Redouane Alili, a indiqué samedi à Adrar que «toutes les facilités sont accordées aux exportateurs au titre des orientations de l'Etat concernant la promotion de l'exportation hors-hydrocarbures». «Les pouvoirs publics s'emploient à mettre à la disposition des exportateurs toutes les facilités conformément aux orientations de l'Etat concernant la promotion des exportations hors-hydrocarbures», a affirmé M. Alili qui présidait l'ouverture d'une exposition sur la production nationale destinée au marché africain, en présence des autorités de la wilaya d'Adrar.

«L'exportation devient un choix stratégique de l'Etat à la lumière des revenus d'exportation établis à plus de trois (3) milliards de dollars réalisés, pour la première fois, hors-hydrocarbures», a souligné le SG du MCPE, affirmant que «cette performance traduit la forte volonté pour relever le défi d'atteindre, à la fin de l'exercice en cours, un important volume de revenus d'exportations hors-hydrocarbures et, par la même, réduire les importations». «Au regard de l'importance qu'elle accorde aux relations économiques avec l'Afrique, l'Algérie a opté pour l'adhésion à la Zone africaine de libre-échange en vue d'exporter tous les produits algériens de qualité», a soutenu, à ce propos, M. Alili. «La wilaya d'Adrar occupe, à l'instar d'autres wilayas frontalières, une place de choix sur laquelle compte l'Etat pour servir de zone de transit et d'exportation vers l'Afrique», a souligné le même responsable.

Lors de son inspection des stands de l'exposition qui a eu pour cadre le théâtre en plein air de la ville d'Adrar, le représentant du ministère a estimé que «cette manifestation a permis d'avoir une idée sur la qualité des produits nationaux exportables, de connaître des opérateurs professionnels et de s'enquérir des filières productrices prometteuses». De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), Hadj Tahar Boulououar, a mis en avant l'importance que revêt cette exposition qui sert d'espace aux opérateurs activant dans les différents domaines afférents à la distribution et l'exportation, dont des producteurs, commerçants de troc, des organismes publics, professionnels, administratifs, financiers et accompagnateurs.

Djamila Sai

REPÈRE

APN

Benabderrahmane présente aujourd'hui le Plan d'action du Gouvernement

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, présentera aujourd'hui le Plan d'action du Gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré essentiellement à engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnelle et socio-économiques pour réussir la relance économique. Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le Plan d'action, composé de cinq chapitres, à savoir «Consolidation de l'Etat de droit et rénovation de la gouvernance ; Pour une relance et un renouveau économiques ; Pour un développement humain et une politique sociale renforcée ; Pour une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que Renforcement de la sécurité et de la défense nationale», émane principalement du programme du président de la République et de ses 54 engagements. Le Gouvernement oeuvrera, à cet effet, à «la modernisation de la justice et au renforcement des libertés», au «renforcement de l'exercice des droits et libertés», au «renforcement du dialogue et de la concertation» ainsi qu'à l'«avènement d'une société civile et responsable». Le Gouvernement envisage aussi à travers son Plan d'action d'assurer une «gouvernance renouvelée pour plus de performance et de transparence», une «gestion efficace et transparente des finances publiques» et «les réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière». Parmi d'autres axes que le Gouvernement s'engage à prendre en charge, figurent «la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la corruption», «l'enracinement des valeurs d'éthique et la rénovation du cadre juridique applicable aux agents publics», «la modernisation de l'administration et de la Fonction publique ainsi que la refonte de l'organisation de l'Administration publique».

compte des opportunités d'emploi disponibles dans les différentes régions du pays ; trouver des mécanismes juridiques pour sanctionner toute fraude pour bénéficier de cette subvention, y compris au plan pénal ; distinguer entre l'allocation chômage et le reste des privilèges offerts aux jeunes.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Conseil du Gouvernement

La réforme globale de la justice suit son chemin

La mise en œuvre des engagements du Président Abdelmadjid Tebboune pour une réforme globale de la justice, devant consacrer son indépendance, consolider sa modernisation et son efficacité et améliorer son organisation et fonctionnement, se poursuit à travers l'élaboration d'une série de textes relatifs au pouvoir judiciaire, et qui sont en phase de finalisation.

Un de ces textes qui doit faire l'objet d'un examen lors d'une prochaine réunion du Conseil des ministres, l'avant-projet de loi relative aux juridictions administratives, a été présenté par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, devant le Gouvernement lors de sa réunion tenue au Palais du Gouvernement, samedi 11 septembre, présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. L'avant-projet de Loi présenté a été initié dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020 (Article 179), ayant institué les tribunaux administratifs d'appel et



■ L'avant-projet de Loi a été initié dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020. (Photo : D.R)

consacré ainsi, pour la première fois en Algérie, le principe du double degré de juridiction en matière administrative. Le Gouvernement a également entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif du 6 mars 2011 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc. Ce projet de texte vise à mieux rationaliser les importations des produits intermédiaires et des produits finis pour cette catégorie de denrées alimentaires,

à travers, notamment, l'élargissement de la compensation des prix à d'autres matières produites localement afin de protéger la production nationale. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a présenté un exposé relatif à deux projets de décrets exécutifs, pris en application de la loi du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, portant, l'un, classement du territoire de Chélia-Ouled Yagoub (Wilayas de Khenchela et Batna), en parc national et l'autre classement du territoire de Taghit-Guir (wilayas de Béchar et Béni Abbès), en parc national. Ces projets de texte, mettent l'accent sur la préservation de ce patrimoine national

comprenant la diversité biologique et les processus écologiques des sites naturels, tout en assurant un développement socio-économique durable des populations locales. Une communication sur l'état des lieux et les mesures complémentaires pour la consolidation du secteur de l'économie de la connaissance et des Start-ups a été présentée par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-ups. Il s'agit du bilan des dispositions réglementaires, institutionnelles et financières déjà mises en œuvre ainsi que les propositions de mesures visant à promouvoir l'écosystème de l'innovation et réussir ce virage vers l'économie de la connaissance, qui s'articulent particulièrement autour de l'amélioration du cadre juridique relatif aux Start-ups et à l'économie de la connaissance, le financement des Start-ups et de l'innovation et encouragement du capital risque, la promotion des structures d'accompagnement des Start-ups, les actions transversales pour renforcer le rôle de ces derniers dans le développement économique du pays. Enfin, le Gouvernement a entendu une Communication du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur un projet de marché de gré à gré simple entre la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béjaïa et le Groupement national public Urbase-Lnhc.

L. A.

BRÈVE

Bilan provisoire Un accident de la route fait 18 morts à Naâma



Un accident de la circulation a fait 18 morts et 6 blessés graves, selon un bilan provisoire établi par les services de la Protection civile. D'une extrême violence, la collision entre un camion et un bus de transport de voyageurs, assurant la ligne reliant Sidi Bel-Abbès à El Bayadh, s'est produite au niveau de la route nationale 6, au lieu dit «Oued Khabaza», à 20 km au Nord de Mechria.

Les services de la Protection civile ont mobilisé près d'une quarantaine d'agents pour intervenir sur les lieux de l'accident et plusieurs ambulances et véhicules de secours pour transporter les victimes vers l'hôpital de Mechria. Egalement mobilisée sur les lieux, la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les raisons de cet accident.

R.N.

Le président intérimaire de CNIFA, sur les prix de la volaille «L'importations d'œufs à couver pourrait équilibrer les prix»

Le président intérimaire du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, (Cnifa), Abderrazak Abdellaoui, a suggéré que «le recours aux importations d'œufs à couver (œufs de poulet de chair) devrait contenir la flambée conjoncturelle des prix du poulet sur le marché national. Selon lui, l'importation temporaire de cet intrant permettrait de faire baisser le prix du poussin de chair, passé de 80 dinars l'unité à 150 dinars, provoquant une envolée des prix du poulet», a soutenu M. Abdellaoui dans une déclaration à l'APS. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdellaoui a souligné que les prix du poulet oscillaient depuis plusieurs semaines entre 430 dinars et 480 dinars le kilo, frôlant parfois la barre de 500 dinars dans certains quartiers de la capitale, contre une moyenne de 320-340 dinars/kilo auparavant. Outre le président intérimaire du Cnifa, a imputé les principales raisons de cette hausse, à la réouverture des restaurants et hôtels, et la reprise sociale après le déconfinement. S'ajoute à cela, les feux de forêts et les grosses chaleurs qui ont considérablement

affecté le cheptel avicole, en plus de la grippe aviaire qui a provoqué la mortalité de poules reproductrices entre mars et avril dernier. Il s'agit également de la flambée des cours des matières premières sur le marché mondial, la filière avicole étant fortement dépendante d'intrants importés (maïs, soja, poussins reproducteurs, vaccins) et «toute augmentation des cours influe automatiquement sur les prix du poulet», a argué M. Abdellaoui. Pour sa part, Nadjib Tekfa, vétérinaire et membre du Cnifa, a indiqué à l'APS que le pays subit, comme tout le reste du monde, les effets des fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial et leur rareté accentuée par la pandémie du Covid-19 ainsi que des maladies animales (grippe aviaire) qui ont affecté la filière. Malgré ces difficultés qui marquent le secteur, cet aviculteur reste optimiste et escompte «une baisse des prix du poulet dans les 40 à 50 jours à venir» avec la mise en place actuelle d'œufs à couver de chair. «Les prix vont tendre vers l'équi-

libre au fur et à mesure dans le temps sauf incident majeur (confinement, maladie contagieuse, crise d'aliment)», a-t-il prévu, en assurant que les poussins destinés à la reproduction, mis en place à partir de janvier 2021, «n'ont pas été touchés par la grippe aviaire et sont entrés en production fin août». Ainsi, il a fait savoir qu'il aura «de plus en plus de poussins disponibles pour atteindre l'équilibre vers la mi-décembre 2021». Revenant sur les origines des perturbations ayant touché le marché de la volaille depuis 2020, M. Tekfa a notamment évoqué la «pression subite sur la demande» engendrée par le déconfinement et l'ouverture des cantines, restaurants et hôtels, entraînant une hausse importante de la demande, après que cette dernière ait baissé de 30% durant la période de confinement. En outre, l'offre a subit «des fluctuations très importantes entre 2020 et 2021 impactant lourdement les aviculteurs dont certains se sont carrément retirés de la profession», a-t-il fait observer.

Manel Z.

FINANCEMENT

BAD

Vers l'intégration du capital naturel dans le financement du développement de l'Afrique

Un nouveau programme visant à accélérer l'intégration du capital naturel dans le financement du développement de l'Afrique a été lancé en fin de la semaine par la Banque africaine de développement (BAD), a annoncé l'Institution sur son site web.

«Financé par la BAD, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la Fondation MAVA pour la nature, le Programme sur le capital naturel pour le financement du développement de l'Afrique (Natural Capital for African Development Finance, NC4-ADF) a été inauguré lors d'une cérémonie solennelle organisée en visioconférence», a précisé la même source.

Ce programme vise à accélérer la prise en compte du capital naturel dans des projets de financement d'infrastructures en Afrique et obtenir un consensus entre les banques de développement multilatérales (BDM) et autres partenaires sur le besoin de tenir compte du capital naturel dans les financements du développement de l'Afrique.

Dans ce cadre, la BAD a souligné qu'elle travaille avec d'autres institutions financières (Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement et la Banque européenne d'investissement) pour tendre vers un objectif commun et partager des pratiques exemplaires pour intégrer le capital naturel dans l'architecture de financement du développement.

Ce «nouveau programme veut aussi inciter les agences de notation financière à intégrer la croissance verte et le capital naturel dans le risque souverain et les notations de crédit des pays africains», a-t-il expliqué. Il compte, parmi ses partenaires, la Plate-forme des connaissances sur la croissance verte (GGKP), le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ) et le partenariat Economics for Nature (E4N).

Des responsables gouvernementaux et du secteur privé, des délégués de banques multilatérales de développement, dont la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement et des experts ont assisté à la cérémonie de lancement du programme qui s'étale sur la période 2020-2022.

De son côté, le professeur Kevin Chika Urama, directeur principal de l'Institut africain de développement, a déclaré que «l'Afrique détient un énorme potentiel de ressources renouvelables et non renouvelables, notamment l'agriculture, les forêts, l'économie bleue, l'énergie, les industries extractives, qui constituent la pierre angulaire du capital naturel et pourraient être le fondement d'une reprise verte dans le continent».

Manel Z.

Lamamra s'exprime sur le prochain sommet arabe à Alger :

«Nous œuvrons pour que les aspects positifs prennent le dessus sur les points négatifs»

Lors d'un entretien accordé à l'agence Russe «Sputnik», le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra s'est exprimé au sujet de la tenue du prochain sommet arabe à Alger. «L'Algérie ne ménage aucun effort pour reconvertir les points négatifs en aspect positif».

A ce même sujet, Lamamra a fait savoir que la tenue du prochain sommet arabe à Alger se voulait «un droit et un devoir», étant donné que l'Algérie est un pays pivot capable de faire avancer les choses de façon positive. Lors de cette interview, Ramtane Lamamra a abordé plusieurs dossiers à l'instar de la situation en Libye, la question palestinienne. A ce propos, le chef de la diplomatie algérienne a mis en avant l'impératif de «classer les priorités pour pouvoir se concentrer sur les éléments permettant aux pays arabes de parler d'une seule voix et de déployer les énergies de manière à réserver une place prépondérante aux Arabes et de servir leurs intérêts sur tous les plans». Par ailleurs, M. Lamamra a affirmé que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien vient en tête des priorités, d'autant plus qu'il faudra aussitôt surmonter la faible position arabe vis-à-vis de cette question pour pouvoir retrouver la faculté d'influer sur le déroulement des choses». Souli-



■ M. Lamamra a affirmé que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien vient en tête des priorités. (Photo : DR)

gnant que l'initiative arabe de paix était le dernier engagement politique et dernier ralliement arabe à une idée objective et positive, il a expliqué que sa relance signifie la réorganisation de l'initiative en la plaçant en tête des priorités.

Réunion des pays du voisinage libyen : une réussite sur tous les plans

Quant au paysage libyen, M. Lamamra a fait savoir que la réunion des pays du voisinage libyen tenue à Alger était réussie sur tous les plans. A ce propos, il a indiqué que les réunions consacrées à la Libye se sont multipliées au cours des dernières années en Europe et dans les régions arabes suivant un agenda bien tracé et que la crise libyenne figurait à l'ordre du jour de cha-

cune de ces rencontres». «La réunion des pays du voisinage avait eu lieu pour écouter l'avis du gouvernement libyen frère et conjuguer les efforts en appui au gouvernement d'Union nationale», a-t-il soutenu.

«La réunion d'Alger est intervenue sur la base des positions claires adoptées par le Président Abdelmadjid Tebboune vis-à-vis de la Libye», a-t-il précisé.

«Le président de la République avait insisté sur plusieurs points concernant la crise libyenne, notamment que Tripoli est une ligne rouge à ne pas franchir et que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir le peuple libyen frère», a rappelé M. Lamamra. Et d'ajouter : «Le président de la République est soucieux de préserver la sécurité et l'intégrité de Tripoli ainsi que l'indépendance de

la Libye et la capacité du peuple libyen à assumer ses responsabilités, tout en cherchant des solutions libyennes aux problèmes libyens sans aucune ingérence, ni influence étrangère».

Par ailleurs, le chef de la diplomatie a réaffirmé le retrait impératif de toutes les forces de la Libye y compris des mercenaires, de manière organisée et sous une supervision internationale». Dans ce sens, M. Lamamra a indiqué que le retrait de ces forces ne devrait pas être désordonné pour ne pas impacter la stabilité des pays voisins. Le chef de la diplomatie algérienne a fait le lien entre le retrait de ces forces et la réussite des élections, affirmant : «Nous souhaitons faire sortir ces forces de la Libye pour s'assurer que les élections se dérouleront sans influence étrangère et que la Libye jouisse de son indépendance et de sa souveraineté». «Nous ne souhaitons pas que les tensions en Libye passent à d'autres pays comme ce fut le cas au Tchad», a ajouté M. Lamamra. Pour ce qui est du paysage politique tunisien, le ministre a déclaré : «L'Algérie et la Tunisie sont intimement liées et leur sécurité et stabilité sont interdépendantes».

Concernant la médiation de l'Algérie dans le dossier du Barrage de la Renaissance, M. Lamamra a fait savoir que «les pays concernés ont accueilli favorablement les bons offices de l'Algérie, à savoir sa diplomatie apaisante», saluant, par la même, «la pleine confiance des trois parties (l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan) en l'Algérie».

Moncef Redha

SESSION ORDINAIRE

Conseil de la Ligue arabe

«Impératif de se référer aux règles de la légalité internationale»

L'Algérie a réaffirmé son rejet total de toutes les formes d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, insistant sur l'impératif de se référer aux règles de la légalité internationale et de prôner le dialogue entre les Etats arabes et les pays voisins dans le respect de la souveraineté de chaque Etat.

Réagissant à la clause relative aux interventions turques dans les territoires arabes, inscrite aux travaux de la réunion de la session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenus jeudi, la délégation algérienne a «réaffirmé le rejet total par l'Algérie de toutes les formes d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats».

«L'Algérie insiste sur l'impératif de se référer aux règles de la légalité internationale et de prôner un dialogue constructif entre les Etats arabes et les pays voisins appartenant à la civilisation arabo-musulmane, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat, loin des menaces et provocations, et ce, au service de la paix durable entre les Etats et des justes causes arabes, notamment la cause palestinienne», a précisé la délégation algérienne.

Les travaux de la session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenus jeudi au Caire, ont porté sur l'examen de nombre de questions politiques d'actualité dans le monde arabe, à leur tête la question palestinienne. Pour rappel, le Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit avait salué la semaine dernière, «le rôle pivot» que joue l'Algérie dans divers dossiers régionaux et internationaux, se félicitant à ce propos des dernières mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à réactiver le rôle de la diplomatie algérienne. C'est qui a été indiqué un communiqué du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). Cet hommage a été rendu par

M. Aboul Gheit lors de la réception, lundi, du président du CNESE, Rékha Tir, au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, où il «a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans divers dossiers régionaux et internationaux». M. Aboul Gheit s'est également félicité «des dernières mesures et initiatives prises par le Président Tebboune afin de réactiver le rôle de la diplomatie algérienne et la réelle volonté de l'Algérie de parachever le processus des réformes internes avec calme et sagesse». Cette réunion a eu lieu en marge de la 47^e session de la Conférence arabe du Travail, dont les travaux ont débuté lundi au Caire, en présence du Premier ministre égyptien, de plusieurs ministres arabes et du SG de la Ligue arabe, ainsi que de membres des délégations d'organisations patronales et de syndicats de 21 pays arabes, en sus de représentants d'organisations arabes et internationales et nombre d'ambassadeurs. De son côté, M. Tir avait fait une présentation sur le rôle du CNESE dans les processus de développement économique visant à «jeter les bases d'un développement humain durable, avec la participation des acteurs économiques, sociaux, syndicaux et de la société civile».

R.N.

Visite de Ramtane Lamamra au Congo

Les deux pays s'engagent à renforcer leurs relations bilatérales

En visite en république du Congo, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra s'est entretenu avec son homologue congolais, Jean Claude Gakosso. Durant cette rencontre les deux ministres ont passé en revue, l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement ainsi que les principales questions d'actualité aux niveaux régional et international.

Les chefs de la diplomatie des deux pays ont eu des concertations sur les principales questions d'actualité au niveau régional et international en prévision des prochains rendez-vous au niveau de l'Organisation des Nations unies et de l'Union africaine (UA), selon la même source.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été reçu samedi à Brazzaville par le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguessou, indique un communiqué du ministère.

Le chef de la diplomatie algérienne qui a effectué une visite de travail de deux jours en République du Congo, a «été longuement reçu en audience par M. Denis Sassou Nguessou président de la République du Congo, à qui il a transmis un message cordial d'amitié de la part de son frère le président de la République Abdelmadjid Tebboune», précise-t-il.

«Les discussions ont permis de mettre en exergue la détermination qui anime les deux chefs d'Etat d'insuffler une nouvelle dynamique aux liens de fraternité, de coopération et de solidarité qui unissent les deux pays, et leur volonté commune d'œuvrer dans le prolongement de leur engagement panafricain en faveur des causes justes et de l'unité du continent», souligne-t-on de même source.

L'audience a été l'occasion d'aborder la situation qui prévaut en Libye. Le ministre a informé le Président Sassou Nguessou, qui assure la présidence du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, des principales conclusions de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye tenue récemment à Alger et des perspectives d'une action conjointe des deux pays pour faire aboutir le processus de sortie de crise et de réconciliation nationale.

Ont été également abordées les questions de paix et de sécurité en Afrique, en particulier la situation prévalant dans l'espace sahélo-saharien.

«A cet égard, M. Lamamra a informé le Président Sassou Nguessou des propositions présentées par l'Algérie au président en exercice de l'Union africaine dans le cadre de l'accomplissement de son mandat de Coordonnateur de l'Union africaine sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique», ajoute le MAE.

De son côté, «tout en se félicitant de la qualité de relations bilatérales historiques ancrées dans la lutte commune des deux peuples frères pour la décolonisation et l'émancipation du continent, le Président Sassou Nguessou a chargé le ministre Lamamra d'exprimer à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune le plein appui de la République du Congo aux efforts déployés par l'Algérie pour la promotion de la paix, de la réconciliation et de la stabilité en Afrique en général et dans la région sahélo-saharienne en particulier», ajoute le communiqué. Il a tenu également à saluer l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la préservation du partenariat entre l'Afrique et le monde arabe. Au cours de son séjour à Brazzaville, le ministre a eu également une séance de travail avec son homologue congolais Jean-Claude Gakosso qui a été élargie à l'ensemble des cadres supérieurs du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger. Lors des entretiens, les Chefs de la diplomatie des deux pays ont passé en revue l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement. Ils se sont, par ailleurs, consultés sur les principales questions d'actualité aux niveaux régional et international, en prévision des prochaines échéances, notamment les travaux de l'Assemblée Générale des Nations unies et du Conseil exécutif de l'Union africaine.

Moncef Redha

INFO EXPRESS

Khenchela

L'incendie enregistré dans la forêt de Chaâbat Khaled circonscrit

Les éléments de la Protection Civile, soutenus par les agents de la Conservation des forêts de Khenchela ont réussi à circonscire l'incendie qui s'est déclenché, jeudi, dans la forêt de Chaâbat Khaled dans la commune de Yabous, a-t-on appris, vendredi, de la direction locale de la Protection Civile.

Les équipes d'intervention relevant de l'Unité secondaire de la Protection Civile de Bouhmama et les colonnes mobiles des wilayas de Khenchela et de Oum El Bouaghi ont réussi à éteindre l'incendie qui s'est déclaré hier dans la forêt de Chaâbat Khaled (commune de Yabous), en collaboration avec des agents forestiers et des travailleurs de l'Entreprise régionale du génie rural, et avec le renfort de la direction générale de la Protection civile (DGPC) qui a mobilisé deux (2) avions bombardiers d'eau espagnols, précise la même source.

L'opération d'extinction de l'incendie a duré plus de 8 heures, ajoute la même source, notant que le relief difficile d'accès de cette région montagneuse, la canicule et les vents forts ont compliqué la tâche aux équipes intervenantes dans la région.

Selon la Direction de la Protection Civile de Khenchela, l'opération de surveillance et de gardiennage de la forêt de Chaâbat Khaled dans la commune de Yabous se poursuit toujours par ses éléments, accompagnés par les agents de la Conservation des forêts, pour empêcher la reprise du feu ou le déclenchement de nouveaux foyers. Les éléments de la Conservation des forêts de la wilaya de Khenchela procèdent à un inventaire de la superficie du couvert forestier ravagé par l'incendie dans la forêt de Chaâbat Khaled, a-t-on indiqué.

Agence

Ouargla

Saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes



Plus de 6.000 comprimés psychotropes ont été saisis et quatre individus arrêtés par les services de la Sûreté de la wilaya de Ouargla au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de la communication et des relations publiques de ce corps constitué.

La première opération a été menée suite à des informations faisant état du transport d'une quantité de produits hallucinogènes par trois individus à bord de deux camions, a-t-on indiqué, précisant qu'une souricière a été tendue pour arrêter les narcotrafiquants. La fouille des camions a permis de mettre la main sur une quantité de 3.000 comprimés psychotropes

soigneusement dissimulés à bord des véhicules, a-t-on ajouté. Les mêmes services ont saisi lors d'une seconde opération 3.225 unités de produits pharmaceutiques, classés produits hallucinogènes, à bord d'un véhicule utilitaire, a-t-on encore rapporté. Les quatre mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Agence

INFO EXPRESS

Alger

Le moudjahid Yacef Saâdi inhumé au cimetière d'El Kettar

Le moudjahid Yacef Saâdi, un des héros de la Bataille d'Alger, décédé vendredi passé à Alger à l'âge de 93 ans, a été inhumé samedi au cimetière d'El Kettar, à Alger. Les funérailles se sont déroulées en présence notamment du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafidh Alahoum, représentant du président de la République, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, de moudjahidine ainsi que de ses proches. Pour M. Rebiga, le défunt moudjahid était un des « pionniers, des héros et des symboles » de la lutte de libération nationale, qui s'est consacré « corps et âme » pour son pays, ajoutant qu'il avait brillé par sa « volonté inébranlable, son courage et sa hargne » pour la libération du joug colonial et demeurant fidèle aux valeurs de son pays. De son côté, sa fille Zafira, a souligné que son père était « né, a vécu et voulu mourir avec le peuple », relevant que le moudjahid Yacef Saadi s'était « battu jusqu'à son dernier souffle pour que vive l'Algérie ». « Je suis très fier de mon père, il m'a appris toute ses valeurs humaines.

Il a voulu être enterré avec ses parents, ses ancêtres, ses compagnons, au milieu des siens », a-t-elle dit avec émotion.

Le moudjahid Mohamed Boukhalifa a relevé, quant à lui, que Yacef Saâdi avait joué un rôle « central » dans la lutte de libération nationale pour se défaire du joug colonial, en donnant du fil à retordre aux troupes d'occupation françaises, notamment au cœur de la mythique Casba.

Agence

Relizane : La campagne de vaccination contre le virus Covid-19 se poursuit à Oued Rhiou

Après avoir reçu un deuxième arrivage du vaccin contre la Covid-19, la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Relizane a annoncé, dans un communiqué rendu public, que la campagne de vaccination contre le virus Covid-19, lancée cette semaine à l'échelle nationale, se poursuit dans de bonnes conditions à Oued Rhiou, deuxième ville après celle de Relizane, a-t-on affirmé auprès de la Direc-

tion de la santé de la wilaya de Relizane. Depuis le lancement de la campagne de vaccination, les responsables de la santé de la wilaya tablent sur une forte mobilisation et ambitionnent d'atteindre un taux de vaccination avoisinant 45% au moins. Selon les premières déclarations du DSP de Relizane, ce responsable estime que les communes se montrent plus engagées dans cette campagne de vaccination, à l'instar de la commune de

Oued Rhiou et d'autres, alors que le taux de vaccination dans la commune chef-lieu de la wilaya est jugé encore en dessous des espérances comparative- ment à sa population évidemment, a déclaré le DSP, appelant en ce sens les citoyens à une plus grande participation à cette campagne de vaccination pour atteindre un taux de 50%, tel qu'espéré.

N.Malik

SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

40^{ème} jour

Les familles Yazid et Bentoudja font part du 40^{ème} jour où nous a quittés à jamais notre très cher et regretté père, frère, beau-frère et cousin

YAZID Djamel

En cette douloureuse circonstance, sa femme Lila, son fils Mohamed, sa fille Meriem, ses soeurs, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé pour sa gentillesse, sa bonté et sa générosité d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix très cher Djamel
Puisse Allah Le Tout-Puissant t'accueillir en Son Vaste Paradis

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Reprise des relations diplomatiques RASD-Pérou

Une nouvelle victoire pour la cause sahraouie

La cause sahraouie vient d'enregistrer une nouvelle victoire, jeudi, à la faveur de la reprise des relations diplomatiques entre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Pérou, rompues depuis 1996, du temps du régime autoritaire et corrompu de l'ancien président Alberto Fujimori.

«Les gouvernements de la République du Pérou et de la République arabe sahraouie démocratique, et conformément aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations et aux dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, sont convenus le 8 septembre 2021 de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays», annoncent jeudi les deux pays dans une déclaration conjointe, réaffirmant «leur respect du droit international et du principe d'autodétermination des peuples». Le Pérou qui a reconnu la RASD en 1984 sous le mandat du président Fernando Belaunde, a rompu 12 ans après ses relations avec la République sahraouie durant le règne d'Alberto Kenya Fujimori, un totalitariste, et un dix anciens chefs d'Etats les plus corrompus des années 1980 et 1990, selon Transparency International. Il s'agit selon des observateurs d'un «gel» de relations et non pas d'un retrait de reconnaissance, tel qu'annoncé en grande pompe par le régime marocain, car expliquent-on, la reconnaissance d'un Etat est irréversible selon le droit international. A l'époque Fujimori, influencé par son conseiller Vladimiro Montesino, acquis aux thèses du Makhzen, avait décidé de ce gel des relations moyennant une contrepartie financière, avaient, alors, révélé des sources péruviennes à Lima. Le premier ambassadeur sahraoui a présenté ses lettres de créance en 1986 au président Alan Garcia, il a été reçu par le chancelier ambassadeur Allan Wagner.

Un membre du Congrès péruvien salue le rétablissement des relations avec la RASD

Margot Palacios, membre du congrès péruvien a salué vendredi le président du Pérou, Pedro Cas-



tillo, pour le rétablissement des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), après une rupture de 25 ans. «Nos salutations à Pedro Castillo pour le rétablissement des relations diplomatiques avec la RASD, conformément au principe de l'égalité juridique des Etats comme fondement du respect de la souveraineté nationale, de la paix et de la coopération dans les relations internationales», a déclaré Mme Palacios dans un tweet après l'annonce de la reprise des relations entre les deux pays. Dans une déclaration accompagnant son tweet, Margot Palacios a signalé que le Sahara occidental «est un vrai pays avec un territoire et représentant plus d'un million de Sah-

raouis et reconnu par plus de 84 pays». La RASD est «aussi membre fondateur de l'Union africaine et a entretenu des relations avec le Pérou dès 1984», a-t-elle rappelé. «C'est Alberto Fujimori (ancien président du Pérou), avec le soutien de son conseiller Montesinos, qui, avec l'intervention du Maroc, a gelé et rompu unilatéralement les relations avec la République sahraouie en 1996», a-t-elle rappelé. «C'est le gouvernement du président Belaunde Terry (prédécesseur de Fujimori) qui a établi des relations diplomatiques avec la République sahraouie (...) Notre gouvernement a rétabli ces relations parce qu'elles vont dans le sens de la justice, sont en fa-

veur de notre souveraineté et de celle de cette nation sœur», ajoute le texte. Le Pérou qui a reconnu la RASD en 1984 sous le mandat du président Fernando Belaunde, a rompu 12 ans après ses relations avec la République sahraouie durant le règne d'Alberto Kenya Fujimori, un totalitariste, et un des dix anciens chefs d'Etats les plus corrompus des années 1980 et 1990, selon Transparency International. A l'époque Fujimori, influencé par son conseiller Vladimiro Montesino, acquis aux thèses du Makhzen, avait pris cette décision moyennant une contrepartie financière, avaient, alors, révélé des sources péruviennes à Lima.

Agence

La condamnation du journaliste Taoufik Bouachrine à 15 ans de prison confirmée

La Cour de cassation marocaine a confirmé, jeudi passé, la peine de 15 ans de prison infligée au directeur du journal Akhbar Al-Yaoum, Taoufik Bouachrine, rapportent des médias marocains. Le patron du quotidien Akhbar Al-Yaoum, qui a cessé de paraître depuis mars dernier, avait été condamné en appel à quinze ans de prison ferme pour «traite d'êtres humains», «abus de pouvoir à des fins sexuelles, «viol et tentative de viol», accusations que le journaliste a toujours niées. Taoufik Bouachrine avait été condamné à 12 ans de prison en novembre 2018. Une peine qui sera alourdie

en octobre 2019. La plus haute juridiction marocaine a estimé irrecevables «les demandes de revoir la peine de prison prononcée à son encontre». Sa peine de prison a été assortie d'un total de 2,5 millions de dirhams d'indemnités pour les huit plaignantes. Dans son réquisitoire, le ministère public avait réclamé une peine de 20 ans de prison assortis d'une amende d'un million de dirhams. A peine sa condamnation prononcée, que l'un des avocats de l'accusé avait indiqué que son client allait se pourvoir en cassation, affirmant que sa condamnation «ne

reposait sur aucun élément». Réagissant à la décision de la justice marocaine, Reporters sans frontières (RSF) a déploré «le verdict inique» qui frappe le journaliste Taoufik Bouachrine estimant que «la conduite des procès ne permet pas d'écarter l'hypothèse que cette affaire ait été montée ou à tout le moins exploitée pour discréditer le journaliste». Elle a, à cet effet, réitéré son appel au roi du Maroc «pour qu'il fasse libérer les journalistes arbitrairement détenus, Taoufik Bouachrine, Omar Radi, Souleiman Raïssouni.

Agence

Chine

La Conférence mondiale d'Internet de Wuzhen, du 26 au 28 septembre

La Conférence mondiale d'Internet de Wuzhen 2021 aura lieu du 26 au 28 septembre à Wuzhen, dans la province chinoise du Zhejiang (est), indiquent les organisateurs. Initiée sous le thème «Vers une nouvelle ère de la civilisation numérique et construire une communauté de destin dans le cyberspace», la conférence sera organisée cette année à la fois en ligne et hors ligne, selon Zhao Zeliang, directeur adjoint de l'Administration du cyberspace de Chine. Près de 2.000 représentants de gouvernements, d'organisations internationales, d'associations industrielles, d'entreprises internationales de premier rang, d'universités et d'instituts de recherche de plus de 80 pays et régions, devraient prendre part à cet événement, a indiqué M. Zhao. L'édition de cette

année comprend 20 sous-forums devant examiner les nouvelles tendances en matière de technologies numériques telles que la 5G, l'intelligence artificielle et l'écologie des logiciels libres, ainsi que les principaux sujets de gouvernance et de développement du cyberspace, dont la gestion des données, les œuvres de charité sur Internet, la réduction de la pauvreté et les efforts mondiaux de lutte contre les pandémies. L'événement de trois jours organisera également un concours mondial d'Internet, une exposition d'Internet et une cérémonie pour annoncer les réalisations scientifiques et technologiques d'Internet de cette année, ainsi qu'une présentation d'excellents projets sur la construction d'une communauté de destin dans le cyberspace.

Agence



Libye

Les élections représentent une opportunité pour la stabilité du pays

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) Jan Kubis a indiqué vendredi que les élections prévues le 24 décembre étaient importantes pour maintenir la paix dans ce pays. Ces élections ont été convenues dans le cadre d'une feuille de route politique découlant du cessez-le-feu historique d'octobre dernier entre les autorités rivales de la Libye et de la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale (GNU) plus tôt cette année. «La Libye est à un carrefour où des résultats positifs ou négatifs sont également possibles. Avec les élections, il y a une opportunité pour la Libye de passer progressivement et de manière convaincante

à une voie plus stable, représentative et civile», a déclaré M. Kubis lors d'un point de presse. «Ne pas organiser d'élections pourrait gravement détériorer la situation dans le pays, pourrait entraîner des divisions et des conflits», a-t-il averti. L'envoyé de l'ONU a par ailleurs exhorté «les acteurs libyens à unir leurs forces et à garantir des élections parlementaires et présidentielles inclusives, libres et équitables, qui doivent être considérées comme une étape essentielle pour stabiliser et unir davantage la Libye», soulignant que la communauté internationale a également la responsabilité de soutenir les développements positifs en Libye et de rester ferme contre les tentatives de déraillement.

Agence

contribution

Le système de communication doit être transparent

Le plan d'action du Gouvernement face aux tensions budgétaires et sociales (1)

Mon seul objectif, depuis de longues décennies, est l'approfondissement indispensable des réformes institutionnelles et économiques conciliant l'efficacité économique et la cohésion sociale par une profonde justice sociale, de rassembler toutes les Algériennes et Algériens quelque soit leurs sensibilités, devant privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie qui sera ce que les Algériens voudront qu'elle soit. Cette présente contribution est mon intervention en visioconférence suivie d'un large débat que j'ai animée à l'invitation du Parti MSP devant ses 69 députés le 8 septembre 2021 de 14-15h30.

Le monde traverse une crise inégale où selon le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE le chômage et l'exclusion sociale tend à s'étendre au niveau planétaire, touchant surtout les pays les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, avec une dette publique qui explose, 98% du PIB mondial en 2020 contre 84% en 2019, la Covid-19 ayant alourdi la dette mondiale de 24 000 milliards de dollars en 2020. Selon l'OIT au total en 2020, on a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial atteignant 114 millions d'emplois si l'on compare à 2019. Et l'économie mondiale, selon le FMI, devrait connaître une croissance de 5,5% en 2021, puis de 4,2% en 2022 ne devant revenir au niveau de 2019, qu'en 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus.

En Algérie, comme dans tous les pays sans dénigrement, les gouvernants se trouvent confrontés à trois dilemmes. Le premier scénario est de continuer le confinement quitte à étouffer la machine économique avec les risques neuro psychologiques et surtout le risque d'exploitations sociales pour ceux qui n'ont pas de revenus et de protection sociale. Le second scénario est le dé-confinement total avec le risque d'un désastre sanitaire, qu'aucun Etat et système sanitaire ne pourraient supporter avec le risque d'une déstabilisation politique. La solution médiane est un dé-confinement progressif maîtrisé conciliant l'aspect sanitaire et économique, exercice il faut le reconnaître difficile.

Les chocs de 2020/2021 avec des vagues successives du coronavirus et les différents impacts au réchauffement climatique auront des effets durables sur l'économie du monde entre 2021/2030, dessinant un nouveau pouvoir économique mondial. J'articulerai ma démonstration en deux parties, le bilan macro économique, macro financier et macro social pour ensuite tracer et les perspectives du redressement national

1. Bilan économique et social

1.1-Les équilibres macro économiques. Selon le rapport de mars 2021 du FMI, la croissance économique serait en 2021 de 2,9% contre une prévision précédente de 3,2% contre une croissance négative de 6% en 2020 et devrait baisser à 2,2% en 2022. Pour un PIB en nette diminution en 2020 de 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Le besoin estimé pour un retour à la croissance par certains experts pour seulement 2021 est d'environ 20/25 milliards de dollars en devises sans compter la partie dinars, puisque l'Etat

→ **Etant expert indépendant, non partisan, pour éviter toutes mauvaises interprétations, étant constant dans mes positions, j'ai accepté par le passé, (et j'accepterai pour le futur), les invitations qui ont émané des structures de la Présidence de la République, du Gouvernement, des organisations de la société civile, de différents partis FFS, RCD FLN, RND et bien d'autres.**

a décidé de ne pas recourir à l'endettement extérieur et les IDE sont en nette baisse, devant compter que sur la rente des hydrocarbures. Car selon les données du ministère du Commerce sur les 2 milliards de dollars d'exportation, hors hydrocarbures, le 1^{er} semestre 2021, plus de 70% sont des dérivés d'hydrocarbures et des produits semi-finis, donnant moins de 600 millions de dollars pour les produits à forte valeur ajoutée répondant aux normes internationales où pour avoir la balance nette pour l'Algérie, il faudrait soustraire toutes les exonérations fiscales et toutes les matières premières importées en devises.

La planche à billets d'un montant colossal pour 2021 d'environ 16 milliards de dollars (plus de 2160 milliards de dinars) outre son effet inflationniste, en cas où ces montants ne sont pas destinés à la création de valeur, à l'image du Venezuela, en rappelant l'expérience roumaine communiste, un endettement extérieur zéro mais une économie en ruine, risque d'avoir un effet sur les réserves de change puisqu'en mettant à la disposition des entreprises des crédits en dinars, le taux d'intégration ne dépassant pas 15%, celles ci ayant besoin de devises, se porteront importatrices. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation, de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars, pour un taux de croissance dérisoire de 2/3% en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10% et une sortie de devises de 20 milliards de dollars en 2020 pour une croissance négative selon le FMI de 6%. C'est que nous avons assisté à une décroissance du PIB à prix courants qui est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020. Un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux positif de 2,9% en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donnant un taux de faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique. Avec l'épidémie du coronavirus et les restrictions d'importation sans ciblage, selon les organisations patronales, plus de 70% d'entreprises sont en difficultés, fonctionnant à moins de 50% de leurs capacités et pas d'investissements potentiels nouveaux, la majorité des projets n'étant qu'études ou en aux intentions, un memorandum n'étant pas un contrat définitif.

Le seuil de rentabilité, si les projets sont lancés en 2022 au moins 5/7 ans, soit 2027/2029, donc ne devant pas attendre des entrées de devises avant cette date, alors que le monde économique aura profondément changé, et pour les pro-

jets PMI/PME leur seuil de rentabilité se fera dans deux à trois ans.

1.2-Les équilibres macro financiers

Selon le FMI, les lois de finances 2020/2021 fonctionnent sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars, l'Algérie possédant encore des marges de manœuvres, la dette publique globale s'établit à 51,4% du PIB en 2020 contre 45,6% en 2019 avec une dette publique intérieure de 50,8% en 2020 contre 45% en 2019 et une dette extérieure faible de 0,6% du PIB.

Mais soyons réalistes, entre 2021/2025, comme pour les années passées, 98% des recettes en devises avec les dérivés dépendent toujours des hydrocarbures, nécessitant une nouvelle politique énergétique axée sur la l'efficacité et la transition énergétique. Il s'agit d'entrevoir un nouveau management de Sonatrach dont la production en volume physique est en baisse, Sonatrach ayant signé des mémorandums qui ne sont pas des contrats définitifs, ayant attiré que peu d'investisseurs potentiels sur le terrain devant revoir l'actuelle loi des hydrocarbures.

Selon un rapport mensuel publié le 12 mars 2021 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la production algérienne de pétrole a atteint 878 000 barils en février 2021 contre 874 000 barils par jours en janvier, avec une remontée entre juin et juillet 950 000 barils/j contre plus de 1,5 /1,2 million de barils entre 2007/2010. Mais ne jamais oublier que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz naturel GN 30% 70% par canalisation, 43 milliards de mètres cubes gazeux en 2019, 41 en 2020 en espérant 43/44 en 2021 contre plus de 65 milliards de mètres cubes gazeux entre 2007/2009, dont le cours est passé de plus de 10 dollars le MBTU en 2009/2013 à moins de 2,70 dinars le MBT entre 2018/ avril 2021 avec une remontée entre juillet et septembre entre 3,5 et 4,5 dollars le MBTU (bourse-07 avril 2021, 2,640 dollars le MBTU).

Pour la loi de finances -2021 où les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi et les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) estimées à 41,62 milliards de dollars, cela donne un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB, montant qui risque d'être accentué par les exonérations de la TVA de certaines produits, pour des raisons sociales, qui feront baisser la

fiscalité ordinaire, creusant davantage le déficit budgétaire.

Le déficit du compte courant bien qu'en amélioration serait de 7,7% du PIB en 2021 contre 10,5% en 2020 mais avec une détérioration en 2022 8,7% du PIB. Les réserves de change sont passées de 194,0 milliards de dollars fin 2013 à 2019 : 62 milliards de dollars fin 2019 à 48 fin 2020 et entre avril mai à 44 milliards de dollars, malgré toutes les restrictions à l'importation et conduire dans cette voie sans ciblage des importations conduira à la paralysie économique et donc l'implosion sociale. C'est comme un ménage qui restreint son alimentation, faisant des économies mais au risque de multiples maladies.

Évitons tant l'expérience roumaine communiste à la fin de son règne ou pour préserver les réserves de change l'on a tout restreint ce qui a conduit à l'implosion sociale du fait d'une économie en panne et l'économie rentière vénézuélienne avec la planche à billets incontrôlée qui a conduit à une inflation de plus de 1000% par an.

C'est que le ministère des Finances dans la loi de Finances cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer 2021, projetée, une amplification de la dévaluation du dinar, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023, 156,72 dinars pour 1 USD, donc l'accélération du processus inflationniste du fait de la faiblesse de l'offre

En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle fluctuant en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum courant 2022, surtout en cas d'ouverture des frontières.

1.3-Les équilibres macro sociaux

C'est que le marché de travail alimenté par le dépense publique via le rente les hydrocarbures, montre clairement une économie rentière avec les emplois dominants dans les services/commerce 60% de total, le BTPH 17%, qui selon les organisations patronales aurait perdu plus de 150 000 emplois en 2020 du fait de la crise, l'industrie moins de 13% avec plus de 2 millions de fonctionnaires et une les productivités les plus faibles au niveau de la région Mena, selon l'OCDE, deux fois plus de dépenses monétaires pour avoir deux fois moins d'impacts économiques et sociaux. Le taux de chômage devrait s'établir à 14,5% en 2021 14,9% en 2022 contre 14,2% en 2020 avec un taux d'inflation de 4,9% en 2021 contre 2,4% en 2020 avec une envolée des prix à la consommation, plus de 6% en 2022. Si l'on prend les données officielles entre 2000/fin 2020, le taux d'inflation qui n'a pas été réactualisé depuis 2011, approche les 100% devant pondérer ce taux par au moins 20%, le besoin étant historiquement daté, assistant à une nette détérioration du pouvoir d'achat surtout des revenus fixes, les couches moyennes non liées à la rente, rejoignant les couche pauvres.

(A suivre)

Professeur des universités
Expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Foire d'Adrar

Toutes les facilités accordées aux exportateurs pour investir le marché africain

Le secrétaire général (SG) du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations (MCPE), Redouane Aïlli, a indiqué avant-hier à Adrar que «toutes les facilités sont accordées aux exportateurs au titre des orientations de l'Etat concernant la promotion de l'exportation hors-hydrocarbures». «Les pouvoirs publics s'emploient à mettre à la disposition des exportateurs toutes les facilités conformément aux orientations de l'Etat concernant la promotion des exportations hors-hydrocarbures», a affirmé M. Aïlli qui présidait l'ouverture d'une exposition sur la production nationale destinée au marché africain, en présence des autorités de la wilaya d'Adrar. «L'exportation devient un choix stratégique de l'Etat à la lumière des revenus d'exportation établis à plus de trois (3) milliards de dollars réalisés, pour la première fois, hors hydrocarbures», a souligné le SG du MCPE, affirmant que «cette performance traduit la forte volonté pour relever le défi d'atteindre, à la fin de l'exercice en cours, un important volume de revenus d'exportations hors-hydrocarbures et, par la même, réduire les importations». «Au regard de l'importance qu'elle accorde aux relations économiques avec l'Afrique, l'Algérie a opté pour l'adhésion à la zone africaine de libre échange en vue d'exporter tous les produits algériens de qualité», a soutenu, à ce propos, M. Aïlli. «La wilaya d'Adrar occupe, à l'instar d'autres wilayas frontalières, une place de choix sur laquelle compte l'Etat pour servir de zone de transit et d'exportation vers l'Afrique», a souligné le même responsable.

Tindouf

Démarches pour l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet

Le projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet (170 km au Sud-Ouest de Tindouf) devra connaître une nouvelle démarche à la faveur de la visite de terrain projetée samedi dans la région par une délégation du consortium chinois pour lancer les études de projet, a-t-on appris jeudi des responsables de la direction de l'énergie et des mines (DEM).

Intervenant en application au mémorandum d'entente signé entre l'Algérie et la Chine, le 30 mars dernier, pour l'exploitation du gisement de fer de Ghara-Djebilet, cette visite permettra à la délégation de découvrir le site et d'examiner les voies permettant le lancement de nouveaux projets dans le cadre de l'exploitation de ce gisement, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Saïd Boudjelal.

Un des plus importants gisements de fer dans le monde, le gisement de fer de Ghara-Djebilet, réparti en trois zones : Ouest, Centre et Est, est riche d'une réserve minière allant de 3 à 3,5 milliards de tonnes, dont une quantité de 1,7 milliard de tonnes sera exploitée dans une première phase, a expliqué le même responsable. Ce projet stratégique s'assigne comme objectifs d'assurer l'approvisionnement des usines algériennes de fer et d'acier en matière première, de contribuer au



développement du secteur des mines et d'augmenter les revenus algériens hors hydrocarbures, a-t-on signalé. L'Algérie table largement sur la contribution de cet investissement d'envergure à haute importance dans la libération de l'économie nationale des hydrocarbures, a relevé le directeur du secteur, ajoutant que ce projet devra générer près de 3.000 emplois à la satisfaction de la wilaya de Tindouf. Outre son importance dans l'accélération de la cadence de développement dans la région, le projet d'exploitation du fer de Ghara-Djebilet contribuera également à désenclaver la région

à la faveur de la réalisation d'une voie ferrée longue de 1.000 km pour le transport de la production vers les installations industrielles et à relier Tindouf aux wilayas d'Adrar et de Béchar, deux pôles miniers par excellence. Une réunion du comité intersectoriel de coordination sur le projet d'exploitation du gisement de Ghara-Djebilet s'était tenue mardi au

siège du ministère de l'Energie et des Mines, selon un communiqué du ministère. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait présidé, au mois d'août dernier, la première réunion de coordination intersectorielle sur le projet de Ghar-Djebilet, en présence des ministres des départements concernés.

Agence

Port d'Oran

Réception du projet d'extension du terminal à conteneurs en octobre

Le projet d'extension du terminal à conteneurs du port d'Oran sera réceptionné en octobre prochain, ce qui permettra d'impulser une plus grande dynamique au trafic de marchandises, a annoncé, samedi, la directrice des travaux publics de la wilaya. Mokdad Djamilia a indiqué que le projet sera réceptionné au plus tard en octobre prochain, soulignant que le taux d'avancement des travaux, pris en charge par le groupe algéro-chinois «Méditram Check» a dépassé les 98% et que les gros ouvrages ont été achevés à 100%.

La même responsable a affirmé que cette extension permettra au port d'Oran, qui appliquera les normes internationales, d'améliorer la qualité des prestations de services. Avec la réception de cet important projet, 500.000 conteneurs seront traités chaque année dans une première étape pour atteindre progressivement 1 million de conteneurs par an dans les prochaines années, a indiqué le Président directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), Korba Mokhtar, soulignant que le port accueillera des navires de gros tonnage du type «Panamax» dont la capacité de chargement varie entre

4.000 à 8.000 conteneurs. Pour rappel, les travaux programmés, dotés d'une enveloppe de 12 milliards de dinars allouée par les autorités publiques, portent sur un remblais sur 16,5 hectares pour atteindre une superficie totale d'environ 24 ha et la réalisation d'un quai d'accostage de 460 mètres de long et de 14 mètres de tirant d'eau conformément aux normes internationales en vigueur au niveau du bassin méditerranéen, a fait savoir M. Korba. L'EPO a également accordé une enveloppe de près de 300 millions DA pour la réalisation de quelques installations et de commodités, à l'instar de l'éclairage public et la réalisation d'un siège de l'administration en charge de la gestion du terminal des conteneurs et d'un atelier technique, entre autres, a-t-on indiqué. Parallèlement au projet d'extension du terminal à conteneurs, le port d'Oran sera renforcé par l'acquisition de deux mécanismes de déchargement des conteneurs et de 7 autres pour le chargement et le transfert des conteneurs du quai au terminal, ce qui donnera une nouvelle dynamique à l'activité portuaire.

Agence

Patrimoine

Classement de Chélia-Ouled Yagoub et de Taghit-Guir en parcs nationaux

Deux projets de décrets exécutifs portant sur le classement des territoires de Chélia-Ouled Yagoub (wilayas de Khenchela et Batna) et de Taghit-Guir (wilayas de Béchar et Béni Abbès) en parcs nationaux ont été examinés lors de la réunion du Gouvernement qui s'est tenue samedi sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, ces deux textes présentés par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, en



application de la loi n° 11-02 du 17/02/2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, mettent l'accent sur la préservation de ce patrimoine national comprenant la diversité biologique et les processus écologiques des sites naturels, tout en assurant un développement socio-économique durable des populations locales. Le

territoire de Taghit-Guir renferme, selon la même source, «une diversité spécifique forgée par des conditions climatiques extrêmes et une géomorphologie des plus spectaculaires». Ce territoire est marqué par la diversité floristique et faunistique dont une espèce de gazelle inscrite comme très rare et en danger d'extinction, en plus que par des traditions

humaines séculaires qui s'y sont forgées dans les nombreux ksours et oasis historiques, est-il souligné dans le communiqué. Cette région est située dans la grande voie de migration de l'Ouest et reste donc un corridor indispensable à la survie des oiseaux migrateurs, a-t-on expliqué. Quant au territoire Chélia-Ouled Yagoub, il se caractérise par des espèces rares de la région, ainsi qu'une biodiversité faunistique, des paysages naturels traduisant la diversité des habitats de la région.

Il compte également plusieurs espèces qui figurent sur la liste des espèces protégées par la loi, a conclu le communiqué.

Agence

Monde arabe

L'Algérie et le bateau ivre de la Ligue arabe



L'Algérie sait certainement et depuis longtemps que la Ligue arabe, née du cerveau d'Anthony Eden, ministre des Affaires étrangères de Winston Churchill est un panier à crabes. Il faut être niais pour ne pas voir l'impossibilité de la moindre convergence entre les féodalités moyen-âgeuses du Golfe, semi-esclavagistes, créées par l'Angleterre mais patronnées par les USA depuis le Pacte du Quincy, d'une part, et d'autre part les régimes arabes issus de révolutions de libération nationale à fortes connotations sociales ou carrément des révolutions sociales dirigées contre l'Etat féodal-confessionnel des Mutawakkilines au Yémen ou Sénooussi en Libye.

Entre les deux pôles existaient, bien sûr, des pays dans l'entre-deux, mais le champ politique arabe était déterminé par ces deux pôles dans des confrontations régulières, permanentes, feutrées ou ouvertes, comme après la paix de Camp David ou l'offre saoudienne de paix à Israël. Le pôle arabe dit progressiste a été érodé, usé, affaibli, depuis Camp David et l'alignement de l'Egypte sur les USA et par des réformes économiques par-

La Ligue arabe, née du cerveau d'Anthony Eden, ministre des Affaires étrangères de Winston Churchill est un panier à crabes. Il faut être niais pour ne pas voir l'impossibilité de la moindre convergence entre les féodalités moyen-âgeuses du Golfe, semi-esclavagistes, créées par l'Angleterre mais patronnées par les USA depuis le Pacte du Quincy. Le pôle arabe dit progressiste a été érodé, usé, affaibli, depuis Camp David et l'alignement de l'Egypte sur les USA.

ticulièrement perverses de retour dans l'ordre impérialiste comme on l'a vu aussi en Algérie. En 2011, les pétromonarchies plus que jamais cornaquées par les USA ont franchi un nouveau palier dans cette confrontation et s'attachent ouvertement à détruire les Etats qui composaient l'autre pôle : Libye, Syrie, Irak. L'exacerbation de la contradiction a trouvé sa pleine expression et son issue grâce à un nouveau chantier politique ouvert par les USA : le remodelage

de la région par la création du Grand ou du Nouveau Moyen-Orient dans lequel ils les ont poussés. La virilité retrouvée des armées du Golfe tient autant à la présence rassurante du grand ami US qu'aux armées du Soudan, de l'Egypte ou la Jordanie en manque asphyxiant de dollars.

Cette exacerbation a aussi trouvé sa pleine expression dans la substitution (visible pour qui sait voir dès l'agression de 2006 contre le Liban) de l'Iran à Israël comme ennemi principal et donc la substitution de la cause saoudienne à la cause palestinienne. Israël apparaît comme l'allié puissant incontournable dans ce combat et l'ami véritable. La Ligue arabe a changé subrepticement de continent politique.

Hassan Nasrallah a renoncé à la vieille « tactique de l'unité face à Israël », en dénonçant le rôle de Bandar Ben Sultan dans le terrorisme qui frappe l'Irak depuis 2003 et dans la formation de Daesh.

La contradiction au sein de la Ligue Arabe devient antagonique. Entre l'identité arabe idéelle et sa signification concrète aujourd'hui de cause saoudienne, entre les intérêts des

peuples arabes à rêver d'un autre monde et les intérêts des castes féodales du Golfe à les maintenir sous leur joug et dans le carcan des surréalités idéologiques moyen-âgeuses. Les pays du Golfe déclarent renoncer désormais à « la diplomatie » classique, entendez le droit international actuel, pour la diplomatie de défense de leur « sécurité nationale » et d'action préventive contre les menaces. Ils ont agi au Yémen contre la menace iranienne. Vous avez entendu ces mots dans la bouche des dirigeants US et israéliens. Cela signifie que ces pays du Golfe se passeront de l'ONU et de ses résolutions pour défendre leur sécurité nationale. Il leur suffira de construire des coalitions dans le mimétisme des postures US.

Lamamra, notre ministre des AE a dit non à cette mascarade meurtrière. Cela ne suffit plus. Il faut rester dans la Ligue arabe aux côtés de l'Irak et du Liban pour contrarier, par principe, toute image d'un consensus arabe agressif et destructeur des Etats nationaux.

Mais peut-on rester sans changer le discours lénifiant actuel face à un Qatar et une Arabie saoudite qui n'hésiteront pas un instant à s'attaquer à notre Etat le moment venu ? Peut-on le faire sans une initiative populaire de lancer un débat, sur les impératifs d'un consensus national autour de la défense de notre Etat que le pouvoir ne peut ramener à ses intérêts particuliers et sur les alliances nécessaires avec les forces amies de l'idée d'indépendance et de souveraineté ?

Mohamed Bouhamidi

Hassan Nasrallah a renoncé à la vieille « tactique de l'unité face à Israël », en dénonçant le rôle de Bandar Ben Sultan dans le terrorisme qui frappe l'Irak depuis 2003 et dans la formation de Daesh.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
21.05 Joséphine, ange gardien
22.00 Joséphine, ange gardien
23.20 New York Unité Spéciale
23.25 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.45 Un si grand soleil
21.10 Les héritiers
22.50 Etats d'urgence



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Capital
20.30 Scènes de ménages
22.00 L'amour est dans le pré
22.50 L'amour est dans le pré
23.45 L'amour est dans le pré



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.45 Tout le sport
20.55 Et vous, comment ça va ?
21.05 Robert Badinter, la vie avant tout
23.30 La guillotine, une invention bien française
22.35 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.43 L'écluse des jours
20.35 Hollywood Live
20.50 A couteaux tirés
22.39 La taupe



18.25 L'avant quotidien
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 Le journal de l'Euro
21.15 Dirty Dancing
23.05 Hunger Games : la révolte, partie



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.20 Solis
20.35 Hollywood Live
20.50 Divergente II : L'insurrection
23.04 Divergente



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars
19.45 Arte Journal



20.49 A Musée Vous, A Musée Moi
20.51 Tu mourras moins bête
20.55 Un flic
22.30 Le gardien invisible
23.35 Again : Encore une fois



18.05 Handball : Ligue des Champions
19.05 Tour de Suisse
20.00 Les meilleurs moments
21.00 Voile : The Ocean Race Europe
21.35 Arc classique
22.05 Arc à poulies
22.35 Handball : Ligue des Champions
23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's

Sélection



Ciné Frisson - 19.20 Solis

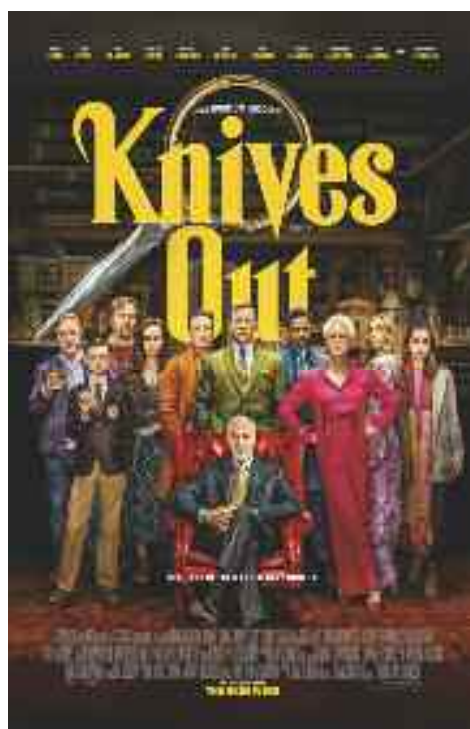
Téléfilm de science-fiction de Carl Strathie

→ Troy Holloway, un ingénieur spatial, se retrouve dans une situation terrifiante : sa capsule de sauvetage dérive tout droit vers le Soleil. La commandante Roberts, une voix désincarnée provenant d'un faible signal radio, est le seul lien qui lui permet de garder la tête froide avant qu'une équipe de secours ne vienne le sauver.

Ciné Frisson - 20.50 Divergente II : L'insurrection

Film de science-fiction de Robert Schwentke

→ Après avoir dévoilé le complot fomenté par les Érudits, Tris, poursuivie par les autorités, recherche des alliés alors qu'une révolte gronde entre les factions. « Hunger Games » et le plus récent « Labyrinthe » font un carton auprès des ados.



Ciné Premier - 20.50 A couteaux tirés

Film policier de Rian Johnson

→ Après la mort étrange d'un auteur de romans policiers à succès, tous ses proches sont interrogés par un détective qui les considère comme des suspects. Harlan Thrombey est auteur de romans policiers à succès. Il est aussi le patriarche d'une famille dysfonctionnelle. A l'occasion de ses 85 ans, il a invité tous ses proches dans son grand manoir, espérant qu'ils pourront renouer des liens.

27^e ÉDITION DU FESPACO

L'ALGÉRIE EN LICE AVEC TROIS PRODUCTIONS

Trois films algériens représenteront l'Algérie à la 27^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco 2021), prévu du 16 au 23 octobre prochain, lit-on sur le site officiel du Festival. Deux films algériens participent à ce rendez-vous panafricain dans la catégorie «Documentaire long métrage», à savoir «Fanon, hier et aujourd'hui» du réalisateur franco-algérien Meziane Hassane qui renferme des témoignages vivants sur le militant et psychiatre Frantz Fanon, en hommage à sa contribution à la guerre de libération nationale, et «Janitou» de Hattou Amine, en compétition avec les films «En route pour le milliard» de Hamadi Dieudo (R.D Congo), «Faya Dayi» de Beshir Jessica (Ethiopie) et «Le dernier refuge» de Samassekou Ousmane (Mali). L'Algérie est représentée dans la catégorie des courts métrages par le film «Je me suis mordue la langue» de la réalisatrice franco-algérienne Khada Nina, en lice avec 28 productions de réalisateurs africains, à l'instar de «MADA ou l'histoire du premier homme» de Pantaleon Laurent (La Réunion), «Nos voisins» de Kabore Delphine (Burkina Faso) et «Prisoner and jailer» Lamin Muhannad (Libye).

En dehors de la compétition officielle pour l'Étalon d'or du Yennenga, le public sera au rendez-vous avec les films algériens «Tahia Ya Didou» de Mohamed Zinet, «Omar Gatlatto» de Merzak Allouache dans la sélection retrospective «Fespaco classics», en sus d'un film d'animation du réalisateur Boukhari Boubaker dans la sélection retrospective des films d'animation africains. Les longs métrages «Le choix d'Ali» de Amor Hakkar et «La vie d'après» de Anis Djaad (2019) seront projetés dans la sélection «Panorama» du Festival. Lors de la présentation de la liste des films en compétition pour «l'Étalon d'or de Yennenga», les organisateurs ont affirmé le choix de 17 films sur un total de 132 fictions long métrage.

R. C.

CINÉMA

BRAHIM TSAKI TIRE SA RÉVÉRENCE

Le cinéaste algérien Brahim Tsaki, réalisateur de « Histoire d'une rencontre », un film primé au Fespaco est décédé jeudi à Paris à l'âge de 74 ans, annoncent ses proches. Né en 1946 à Sidi Bel-Abbès, Brahim Tsaki a étudié à l'École d'art dramatique à Alger avant de poursuivre ses études de réalisation en Belgique. En 1980, il signe son premier court métrage «La boîte dans le désert» qui sera suivi de «Les enfants du vent» en 1981 puis de «Histoire d'une rencontre» primé de l'Étalon de la Yennenga au festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) en 1985. En 1990 Brahim Tsaki, réalisateur et scénariste, sort «Les enfants du néon» puis en 2007 «Ayrouwen, l'ivresse d'un voyage à l'intérieur de l'amour». Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal, a regretté la perte d'un grand nom de la culture qui a fait l'âge d'or du cinéma algérien.

R.C.

Décédé vendredi à Alger à l'âge de 93 ans Yacef Saâdi, symbole de la Bataille d'Alger et premier producteur de cinéma

→ Le moudjahid Yacef Saâdi est considéré comme l'un des architectes de la Bataille d'Alger, ayant combattu l'armée coloniale, mais aussi le premier producteur algérien privé de cinéma qui a créé la première société de production cinématographique algérienne «Casbah films».

Cette société aura produit quatre films, le documentaire «Main libre» en 1964, «La bataille d'Alger» en 1966, «L'étranger», adaptation du célèbre roman d'Albert Camus en 1967, et «Trois pistolets contre César» en 1967 reconnu pour être le premier et unique western africain et arabe, selon la cinémathèque algérienne. Avec la production de «La bataille d'Alger», Yacef Saâdi aura marqué le cinéma algérien par une œuvre dont le scénario, signé par l'Italien Franco Solinas, a été puisé dans le premier livre du moudjahid «Souvenirs de la bataille d'Alger, décembre 1956-septembre 1957».

Dans ce film réalisé par l'Italien Gillo Pontecorvo et qui a reçu le Lion d'or de la Mostra de Venise et le Prix Fipresci (Prix attribué par un jury de critiques cinématographique), Yacef Saâdi a également tenu à jouer son propre rôle. Le film avait également reçu de nombreux prix aux États-Unis, en France, au Japon et au Royaume-Uni.

En 1967, la société Casbah Films est également coproducteur du film «L'étranger», réalisé par le cinéaste italien Luchino Visconti sur la base d'une adaptation du célèbre roman d'Albert Camus, et de «Trois pistolets contre



César» réalisé par Enzo Peri. Selon la cinémathèque algérienne, Yacef Saâdi s'est retiré du paysage cinématographique après avoir cédé gracieusement son matériel au producteur public Oncic, mais le film «La bataille d'Alger» reste l'œuvre algérienne la plus regardée et la plus sollicitée par les cinémathèques et universités du monde.

Il a également publié un autre ouvrage en trois tomes sur son parcours militant lors de la «Bataille d'Alger» en 1982 qui sera réédité de nombreuses fois.

Né en 1928 à La Casbah d'Alger, Yacef Saâdi a obtenu un certificat d'étude primaire. Après la réquisition de son école, il arrête ses études à l'âge de 14 ans pour travailler dans la boulangerie familiale avec son père, qui était un point de contact important

entre les militants du Parti populaire algérien (PPA).

Yacef Saâdi a, ainsi, rejoint de 1947 à 1949, l'Organisation spéciale (OS), l'aile paramilitaire du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) où il était considéré comme l'un de ses combattants les plus en vue de la région d'Alger.

En 1954, date du déclenchement de la Révolution algérienne, Yacef Saâdi, accompagné des dirigeants du Front de libération nationale (FLN), a été chargé de constituer un groupe de commando prêt à entrer en action. Il a abrité dans sa maison de la Casbah des révolutionnaires et militants, ainsi que des dirigeants de la Révolution à l'image de Krim Belkacem et Abane Ramdane.

Il a été désigné responsable de l'aile militaire de la zone militaire

autonome, et suite à son succès sur le terrain, les dirigeants de la Révolution ont décidé de focaliser la lutte au centre d'Alger, où se trouvent la presse internationale et les autorités coloniales officielles.

Le moudjahid Yacef Saâdi a été, ainsi, nommé commandant de la Zone autonome d'Alger en 1957. Il a contribué en compagnie de Hassiba ben Bouali, Ali Lapointe et autres feddayin à l'intensification de l'action de «guérilla» dans la capitale.

Yacef Saâdi a poursuivi sa lutte armée jusqu'à son arrestation le 23 septembre 1957, subissant les pires sévices et tortures. Condamné à mort, la peine n'a pas été exécutée. Yacef Saâdi a été libéré après le cessez-le-feu.

R. C.

Cinéma/littérature

Quentin Tarantino se lance dans l'aventure romanesque

→ Après avoir mis Hollywood à ses pieds, le réalisateur de «Pulp Fiction», «Inglourious Basterds» ou «Django Unchained» amorce sa transition vers sa nouvelle carrière avec la sortie de son premier roman, «Il était une fois à Hollywood».

Son dixième film sera le dernier. Quentin Tarantino le répète depuis des années et la sortie de Once upon a time... in Hollywood, son neuvième long-métrage (pour lui, le diptyque Kill Bill ne compte que pour un), n'a fait que confirmer sa volonté. Véritable film somme, cette œuvre contient toutes les obsessions du cinéaste, la petite histoire qui s'imbrique dans la grande, le vieux Hollywood, le western et, bien sûr, la violence. Visiblement,

cette immersion en pleine année 1969 ne lui a pas suffi, car il y revient avec ce roman, reprenant l'histoire de Rick Dalton et Cliff Booth, les héros du film. Plus qu'une simple novélisation, le roman est une œuvre singulière, même s'il s'agit toujours de raconter les déambulations d'un acteur et de son cascadeur dans le Hollywood de 1969, à une époque où l'industrie du cinéma comme la société américaine sont en pleine mutation. En parallèle, on y suit les tribulations d'une star montante du cinéma, Sharon Tate, et de Charles Manson, son futur assassin.

L'histoire connaît quelques variations mais, surtout, Quentin Tarantino s'est davantage encore «fait plaisir» et y a incorporé tout

ce qu'il n'a pas pu mettre dans son film. Le lecteur cinéophile découvrira avec plaisir les nombreuses anecdotes sur le temps où le western était florissant aux États-Unis et où l'on découvrait les grands noms du cinéma international. À travers ces petites histoires, Quentin Tarantino se livre sur sa propre cinéphilie. Il y encense le Japonais Akira Kurosawa, lance des piques à François Truffaut mais regrette surtout «l'infantilisme» d'Hollywood. Il lui préfère le réalisme européen, plus mature car marqué par la guerre.

La nouvelle carrière de Tarantino

Le roman est ainsi plus cinglant, plus drôle, plus référencé, plus

complet tout simplement. C'est peut-être pour cela que Quentin Tarantino souhaite se consacrer désormais exclusivement à l'écriture. «J'ai donné tout ce que j'avais», avouait-il le mois dernier dans une interview dans l'émission américaine Real Time with Bill Maher. Ce premier roman peut être interprété comme la transition en douceur de l'image vers les lettres. Tarantino a déjà annoncé travailler sur son deuxième roman, un projet original cette fois. Il a aussi déclaré vouloir élargir sa production littéraire avec des scénarii, pièces de théâtres, essais et critiques de cinéma. S'il laisse la salle de côté, l'auteur-réalisateur est encore loin de la retraite récréative !

N. B.

Oualiken Amokrane

La révolution avec comme seule arme : un ballon !

→ Ils étaient trente deux footballeurs professionnels, qui avaient une très bonne carrière footballistique. La majorité sont décédés, ils n'en reste, en tout et pour tout, pas plus de six, Zouba Abdelhamid est malade, Rachid Mekhloufi également.



■ Oualiken ici avec la DNC face à l'ASEC en 1983.

(Photo > D. R.)

Le joueur que l'on va évoquer ne fait plus partie de ce monde. Il est parti certes, mais il demeure vivace dans les cœurs des Algériens !

De tempérament modéré et calme, il était merveilleusement sage. Il ne pouvait être autrement ce grand homme exemplaire comme ce grand Monsieur Oualiken Amokrane qui n'a jamais renié ses origines, sa patrie et son pays l'Algérie.

Né par le 6 avril 1933 à Alger, Oualiken Amokrane a abandonné sa carrière footballistique de professionnel sans jamais regretter son geste, car pour lui, l'Indépendance de l'Algérie passait avant tout. Après avoir évolué comme inter-gauche au Club olympique de Nîmes, il devait choisir de poursuivre sa carrière de footballeur professionnel ou de rejoindre illico-presto Tunis, le lieu de rassemblement de tous les footballeurs algériens évoluant outre-mer. Il n'attendit pas longtemps pour se décider et faire partie de l'équipe de la Liberté dans les années 1958, une formation de football dépendant du Front de libération nationale. Oualiken Amokrane était une pièce maîtresse dans l'équipe de l'Olympique nîmois. Son habileté, son aisance

technique des deux pieds lui permettaient certaines sorties qui enthousiasmaient le public avec des feintes de corps étonnantes et des dribbles déroutants. C'est pour l'Olympique nîmois qu'il occupait le poste d'inter-gauche. Quelle classe de l'avoir comme joueur de football ! Quelle fougue de gagnant qu'il avait dans les terrains de football ! Une chose est sûre, il suffit d'évoquer Oualiken Amokrane, on se remémore tout de suite le Djil Hendassate el Djazaïr. Son nom est lié historiquement et intimement à la DNC-ANP, une formation de football qui a beaucoup donné au football algérien et d'où ont émergé de talentueux footballeurs à l'image de Cheriki, Ould Ameur, Benbouteldja, Bouzmadia Horr, Djenadi et des dizaines d'autres.

Oualiken avait une spécificité lorsqu'il était joueur de football professionnel

C'était un spécialiste des balles arrêtées et des tirs brossés. Des buts, il en a marqués à la pelle et quelles réalisations ! Il rentre au pays en 1962 pour fêter le jour de l'Indépendance, il signe une licence à l'Union sportive

musulmane d'Alger où il se distingue par sa clairvoyance dans le jeu. Il devint un échiquier très important avec la formation des Rouge et Noir, et c'est justement là qu'il reçoit sa convocation parmi les Verts par l'brir. Il étalera toute sa classe avec brio malgré qu'il connut pas mal de petits clubs à l'exemple de la JS El Biar qui fut et demeure un véritable réservoir de talentueux footballeurs tels que Bouïche Nasser, le regretté Moha Hamid, Tahir, Bouraï et des dizaines d'autres joueurs qui ont fait le bonheur du Doyen des clubs d'Algérie, le MCA.

La chose la plus marquante dans la vie de Oualiken Amokrane est qu'une fois sa carrière de footballeur terminée, il devint entraîneur particulièrement à la DNC-ANP à laquelle il fait accéder les marches de la division d'honneur de la Régionale à la Nationale une.

Il eut le mérite et la gloire de remporter une Coupe d'Algérie et si la

mémoire est encore vivace c'est dans les Aurès (Batna) que s'est jouée la finale.

Le Djil Hendassate el Djazaïr rétrograde en division inférieure suite à un passage, mais il reviendra en 1985 parmi l'élite, une accession signée Oualiken, Medjereb.

Le personnage de Oualiken Amokrane a toujours prêché l'exemple de sagesse, d'éducation, d'un grand homme avec une forte personnalité. Son apport à la juste cause dans l'équipe de la Liberté plaide en sa faveur, car il savait que le projet qui a été tracé par la création d'une équipe de football chapeauté par le FLN était un idéal, un rêve qui allait porter ses fruits. Eh quelles fruits ! Ceux de l'Indépendance de l'Algérie. Admirable sérénité d'un sage de l'équipe nationale algérienne et quelle équipe ! La grande épopée de Lalmas, Seridi, Belloucif, Attoui, Hachouf, Melaksou, Bourouba, Zergua Mohamed et Hamiti.

Amokrane représente pour le monde sportif, une sommité incomparable. Un exemple à suivre pour la génération montante. Il a tout connu dans sa vie de footballeur. Du statut de simple footballeur à celui de footballeur professionnel. Il devint entraîneur-joueur puis sélectionneur national, Un curriculum vitae bien soigné mais tout cela ne vaut rien devant son titre de Moudjahid acquis avec la prestigieuse formation de la Liberté. Une équipe qui a mené un combat contre le colonialisme avec comme seule arme, un ballon de football.

Kouider Djouab

Compétitions interclubs

La liste des clubs licenciés de la saison 2021-2022 publiée

→ 54 clubs au total ont été licenciés pour la Ligue des Champions de la CAF édition 2021-2022, tandis que pour de la Coupe de la Confédération, 52 clubs ont obtenu une licence au niveau de leur association membre respective, a indiqué la Confédération africaine de football samedi.

Parmi les 106 clubs au total, quatre clubs algériens ont obtenu leurs licences africaines : le CR Belouizdad et l'ES Sétif en Ligue des champions, et la JS Saoura et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération.

Le cadre réglementaire des compétitions interclubs de la CAF stipule que tous les clubs (candidats à la licence) ayant l'intention de participer aux compétitions interclubs de la CAF saison 2021-22, doivent se soumettre à la procédure d'octroi de licences de clubs auprès de leur association membre (bailleur de licence) respective, précise l'instance.

Tous les clubs qui se qualifient sur le mérite sportif pour les compétitions interclubs de la CAF doivent obtenir une licence avant de pouvoir réellement participer à la compétition.

La licence confirme que chaque club a

satisfait aux normes minimales de la CAF. L'association membre de la CAF agit en tant que bailleur de licence, évaluant chaque candidat selon cinq critères : sportif, infrastructurel, personnel et administratif, juridique et financier, explique la CAF.

La date limite du 15 juillet 2021 a été fixée par la CAF pour la réception des décisions d'agrément des clubs affiliés aux Associations membres pour leur participation à la Ligue des Champions de la CAF 2021-22 et à la Coupe de la Confédération de la CAF 2021-22. Plus précisément sur les critères financiers, la CAF a mis en garde les associations membres de la nécessité de s'assurer que les clubs engagés dans les compétitions interclubs de la CAF n'avaient pas de cas d'arriéré de paiement résultant d'activités de transfert et/ou de montants dus aux joueurs et entraîneurs avec décisions contraignantes de la dernière autorité compétente au 31 décembre 2020. En conséquence, avec l'application du règlement de licences de clubs de la CAF, plusieurs litiges au cours de la période de surveillance mentionnée ont été réglés avec succès entre les parties. ■

EN DEUX MOTS

Youcef Hammouda, désigné membre du tribunal du football de la Fifa

Le maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et président de la Chambre nationale de résolution des litiges de l'instance fédérale, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA, a annoncé la Fédération algérienne de football. «Sur présentation de la Fédération algérienne de football, Maître Youcef Hammouda, avocat-conseil de la FAF et président de la Chambre nationale de résolution des litiges de la FAF, a été nommé membre du Tribunal du football de la FIFA», indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel.

Maître Youcef Hammouda qui possède une longue expérience dans le domaine de la juridiction du football sera membre de la Chambre de résolution des litiges de la FIFA, représentant des clubs, précise la même source.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

MJS-FAF

Signature de la décision ministérielle portant mise en place de la commission mixte

→ Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrazak Sebgaï a signé la décision ministérielle portant mise en place d'une commission mixte entre le ministère (MJS) et la Fédération algérienne de football (FAF) chargée de l'examen et suivi de la situation du professionnalisme en Algérie, a indiqué la FAF samedi sur son site officiel. La décision ministérielle portant mise en place de cette commission mixte, ainsi que sa composante, ses missions et son fonctionnement, a été signée le 7 septembre dernier. Présidée par Ameur Manssouf, en remplacement de Mohamed Mecherara, la commission mixte MJS-FAF «aura, parmi ses missions, à diagnostiquer l'état du professionnalisme en Algérie et de proposer des solutions pour remédier aux problèmes auxquels il fait face depuis plus d'une décennie, conformément aux lois et règlements de la FIFA et de la CAF», a précisé la même source. «La commission se réunit, quand c'est

nécessaire, sur demande de son président, et dont les conclusions de chaque réunion seront consignées dans un procès-verbal et un registre numéroté, mais non exécutoires qu'après accord du ministre», a ajouté l'instance fédérale.

Pour rappel, cette commission a été installée le mercredi 9 juin 2021 au siège du MJS lors d'une cérémonie présidée par l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, avant qu'elle ne fasse l'objet d'une décision ministérielle signée par l'actuel ministre et qui sera publiée dans le bulletin officiel du MJS.

Cette commission mixte est composée de six membres : trois représentants du MJS (Mohamed Nadir Belayar, membre, Sid Ahmed Amrouni, membre et Adel Lechat, rapporteur) et trois représentants de la FAF (Mohamed Mecherara, membre, Yacine Benhamza, membre et Réda Abdouche, membre). ■

en direct

Compétitions interclubs

La liste des clubs licenciés de la saison 2021-2022 publiée

le match à suivre

Ligue des champions

Lourde défaite de l'ESS chez les Gambiens du FC Fortune

football

FIFA

Youcef Hammouda, désigné membre du tribunal du football

Retour sur les éliminatoires du Mondial-2022

Les équipes africaines à l'épreuve de leurs performances

→ Lancées durant la trêve internationale, les éliminatoires de la Coupe du monde-2022 ont engagé 40 équipes regroupées en 10 groupes de 4.

La première phase a permis à de nombreuses équipes d'éviter la trappe en faisant le plein de points avec seulement deux victoires en deux rencontres. Ce n'est certes pas suffisant, mais elles échappent, un tant soit peu, aux premières menaces qui surgiraient pour quelques-unes des équipes dans le cas où elles ne réussiraient pas à se mettre à l'abri d'éventuelles mauvaises surprises, dont la reprise est programmée pour octobre prochain. Elle sera décisive pour les équipes qui occupent les premières places puisque seuls les premiers accéderont au troisième tour. «Les qualifiés s'affronteront alors en double confrontation directe pour déterminer les cinq pays qui représenteront le continent pour la prochaine Coupe du monde de football».

Le champion d'Afrique confirme ses intentions

Dans le groupe A, le champion d'Afrique algérien confirme ses intentions de se battre pour confirmer sa place dans ces différentes courses (CAN et Mondial-2022). Face au Djibouti, le message était fort grâce au score affiché, en l'occurrence 8-0. Les Fennecs ne pouvaient faire mieux que de s'installer dans le compartiment des qualifiés, malgré le match nul face au Burkina Faso (1-1), devançant ainsi les Étalons que grâce à la différence de buts. Avec 29 matches consécutifs sans défaite, le champion d'Afrique qui ne sous-estime aucune des équipes promet à travers ses discours de mieux s'organiser techniquement face Niger. Le Burkina, quant à lui, veut se débarrasser des mauvaises idées qui lui collent à la peau, et n'en veut pour preuve le résultat réalisé face aux champions d'Afrique «aurait-il réussi sans l'agressivité et les fautes dont le penalty non sifflé par l'arbitre, ce qu'aucun arbitre n'oserait taire». Le suspense ne pourrait prendre fin que lors de la dernière journée.



■ Bennacer ici face au Burkina Faso.

(Photo > D.R.)

Dans le groupe B, la Tunisie confirme

Trois points d'avance sur leurs deux adversaires, la Tunisie est aux commandes grâce à ses deux victoires. La première face à la Guinée équatoriale (3-0) à Rades et une autre à Ndola sur la pelouse de la Zambie (2-0). Ses ambitions qui ne datent pas d'aujourd'hui, elle veut avoir sa revanche, et faire oublier à ses supporters les différents échecs et ses sorties prématurées lors de la dernière CAN. Cette fois, les Aigles ont développé un jeu plus organisé, plus convaincant et notamment sans but encaissé.

Le Sénégal et le Nigeria décrochent un deuxième succès

Le Sénégal et le Nigeria ont décroché un deuxième dans les éliminatoires du Mondial-2022 en s'imposant à l'extérieur en fin de match respectivement contre le Congo (1-3) et le Cap Vert (1-2) ce mardi à l'occasion de la 2^e journée. Après son succès à domicile face au Togo (2-0), le Sénégal a parfaitement enchaîné en arrachant la victoire au Congo (3-1). Ce succès tardif mais assez logique au vu de la physionomie du match offre aux Lions 2 points d'avance sur la Namibie en tête du groupe H.

Les Libyens surprennent

La surprise nous vient de l'équipe libyenne, bien que coincée pourtant dans un groupe comprenant le favori égyptien, le Gabon et l'Angola, elle réussit à bousculer tout le monde pour s'offrir la première place avec deux victoires sur l'équipe du Gabon (2-1) et de l'Angola (0-1). Qu'en-est-il des Pharaons qui se sont imposés lors de son premier match face à l'Angola ? Ils n'ont pu faire mieux, si ce n'est réalisé un nul face au Gabon (1-1). Conséquence de ce mini-bilan, limogeage de son sélectionneur Hossam Al Badry, «vainqueur de la Ligue des champions avec Al-Ahly en 2012, malgré un bilan de 5 victoires et 4 matches nuls en 9 rencontres. Son successeur ne sera nul autre que l'expérimenté Carlos Quieroz, ancien adjoint de Sir Alex Ferguson à Manchester United, mais aussi ancien entraîneur du Real Madrid, du Portugal, de l'Iran ou encore de la Colombie ces dernières années».

La Mauritanie menacée par la trappe

Qualifiée pour la première Coupe d'Afrique des nations de son histoire en 2019 et à nouveau présente pour la pro-

chaine édition, la Mauritanie risque en revanche de devoir patienter avant de goûter aux joies de la Coupe du monde. Déjà surpris à domicile par la Zambie (1-2) les Mourabitounes s'inclinent face à la Guinée Equatoriale (1-0) un mardi à Malabo à l'occasion de la 2^e journée des qualifications. Seule la première place du groupe est en effet qualificative pour les barrages et les Mauritanien accusent déjà 6 points de retard sur la Tunisie, qui sera leur adversaire en octobre.

Enfin savoir que...

«Les leaders des groupes seront qualifiés pour le troisième tour. Un tirage au sort sera ensuite effectué pour déterminer les confrontations et les matches aller-retour de cette dernière phase qui verra émerger les cinq qualifiés africains pour la Coupe du monde de la FIFA, Qatar-2022».

Synthèse H. Hichem

A voir

- Canal + Sport : Everton - Burnley à 20h
- BeIN Sports 1 : Le Havre - Toulouse à 19h45

La Der

Ligue des champions : Lourde défaite de l'ESS chez les Gambiens du FC Fortune

L'Entente Sportive de Sétif, un des deux représentants algériens dans l'édition 2022 de la Ligue des Champions africaine de football, s'est lourdement inclinée (3-0, mi-temps 1-0) face aux Gambiens du FC Fortune, en match disputé samedi après-midi au stade de l'Indépendance (Bakau), pour le compte du tour préliminaire «aller» de l'épreuve.

Les locaux ont ouvert le score dès la 22^e minute, par l'intermédiaire d'Ebrima Camara, avant que Patrick Sylva et Aliou Barry ne doublent la mise, respectivement aux 59^e et 82^e. Un score relativement conséquent pour les

Gambiens, et qui risque de compliquer la tâche aux Sétifiens lors du match «retour», prévu dans une semaine. A noter que les joueurs de l'ESS ont été perturbés le matin du match, car l'équipe adverse n'avait pas mis de bus à leur disposition pour les emmener au stade. Ce qui a contraint le coach Nabil Kouki et ses poulains à se répartir en plusieurs petits groupes de quatre, pour pouvoir emprunter des véhicules légers. Les matches «aller» du ce tour préliminaire de la Ligue des Champions ont débuté vendredi, et se sont achevés dimanche, avec le déroulement de sept autres rencontres. Les débats de

ce tour préliminaire «aller» se clôtureront le dimanche 19 septembre courant, avec le déroulement du dernier match inscrit à leur programme, et qui mettra aux prises les Guinéens du CI Kamsar aux Ghanéens d'Accra Hearts Of Oak. Un duel initialement prévu en même temps que les autres matches, et qui fut finalement reporté au dimanche 19 septembre, à cause de la situation politique que traverse actuellement la Guinée.

Ainsi, ce match se déroulera en même temps que les matches «retour» de ce tour préliminaire, programmés par la CAF entre le 17 et le 19 septembre courant.